# Stage Régional PHOTO VIDÉO à Banyuls du 17 au 18 Juin 2023



#### **FORMATIONS PHOTO-VIDEO**

Ce stage Regional 2023 de photo - vidéo sous-marine se déroule à Banyuls (66) du Vendredi 16 Juin au soir au Dimanche 18 Juin après midi.

La partie plongée et formation en salles de cours aura lieu au Centre de Plongée Aquablue <a href="https://www.aquablue-plongee.com">https://www.aquablue-plongee.com</a> avec hébergement au Camping de Banyuls <a href="https://www.campinglapinede-banyuls.com/">https://www.campinglapinede-banyuls.com/</a> en mobil home collectifs

Compte tenu des distances entre ces deux sites, et pour éviter les trajets, la partie repas sera gérée comme suit :

- Petit déjeuner pris au camping avant départ vers le centre de plongée. Lors de l'inscription préciser les souhaits spécifiques.
- Repas de midi : Non inclus dans l'inscription. Au souhait des personnes et comme il y a beaucoup de sandwicheries prisées par les plongeurs cela ne sera pas une surprise.
- Repas du soir : Uniquement Samedi soir. Pris en charge par l'organisation au restaurant qui sera réservé par l'organisation.

Cette formation s'adresse aux possesseurs d'appareils photo ou caméras numériques avec caisson étanche (APN, mini caméra,) et sera assurée par les formateurs de la Commission Régionale Photo-Vidéo de la FFESSM.

Les formations proposées sont dans la continuité des stages antérieurs :

- Formations de photographes de niveau 1, 2 (PP1, PP2)
- Formations de vidéastes de niveau 1, 2 à confirmer (PV1, PV2)

Lien vers le site des différents brevets : <a href="https://imagesub.ffessm.fr/brevets">https://imagesub.ffessm.fr/brevets</a>

Le responsable de l'organisation logistique du stage est Gilles Suc : <u>gilles.suc@free.fr</u> adresse postale : 53 Rue Devic 31400 TOULOUSE.

Une fois inscrit une confirmation vous sera envoyée.



## PROGRAMME GÉNÉRAL DU STAGE

L'accueil des stagiaires se déroule le Vendredi vers 19h au Camping 2, Route du Mas Reig, 66650 Banyuls sur Mer. En fonctions des inscrits et des couchages, l'affectation des chambres sera déterminée et proposée avant le début de stage. La mise à disposition des draps est à confirmer.

Un programme en fonction des inscrits sera mis en place et communiqué avant le début du stage. Pédagogiquement if est possible que ½ semaine avant le stage une formation visio soit mise en place pour alléger le programme une fois sur place.

Le stage se termine le Dimanche vers 16h sur le lieu des cours donc les mobiles home seront libérés le Dimanche matin

Le nombre de plongées est de 3 avec horaires à établir.

#### **CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Pour pouvoir participer au stage vous devez :

Pour tous les participants :

- Être licencié à la F.F.E.S.S.M pour l'année 2023, plongeurs Niveau 2 minimum
- Être majeur,
- Posséder un certificat médical CACI conforme à la réglementation fédérale,
- Être autonome en matériel de plongée

Pour les participants aux formation PP1 & PV1, justifier au moins 10 plongées en milieu naturel validées sur son carnet de plongée,

Pour les participants aux formation PP2 & PV2,

- connaître son matériel de prise de vue
- justifier au moins 30 plongées en milieu naturel validées sur son carnet de plongée,
- posséder le brevet de plongeur photographe niveau 1 respectivement vidéaste niveau 1
- Pour la formation PP2 être titulaire de la qualification éclairage externe

Matériel **minimum** requis pour les formations de photographe/vidéaste (Seules les fiches de brevets disponible sur le site <a href="https://imagesub.ffessm.fr/brevets">https://imagesub.ffessm.fr/brevets</a> font foi pour les prérequis matériels) :

- Un APN débrayable ou reflex pour les photographes.
- Un flash externe pour les PP2.
- Un objectif ou complément grand-angle pour les PP2.

- Un objectif macro ou complément macro pour les PP2
- Une mini caméra ou caméscope numérique ou APN pour les PV1.
- Une mini caméra / caméscope numérique / APN débrayable pour les PV2.
- Un ou deux phares pour les PV2.
- Un ordinateur personnel pour visualiser et traiter les images, intégrant un logiciel de traitement des images ou de montage.

#### **INSCRIPTION & FRAIS D'INSCRIPTION**

#### **DATE LIMITE LE 15 MAI 2023**

### NOMBRE DE PARTICIPANTS LIMITES A 26 dont 4 places réservées pour l'encadrement

Le formulaire d'inscriptions en ligne est disponible sur le lien <a href="https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfwRbkEGe8Wy7zTlsXLI9-g-CHIg\_O1KtL3iHLL7QabFOyHiA/viewform?usp=pp\_url">https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfwRbkEGe8Wy7zTlsXLI9-g-CHIg\_O1KtL3iHLL7QabFOyHiA/viewform?usp=pp\_url</a>

Les frais d'inscription sont de 160€

Les frais comprennent 3 plongées, l'hébergement, les petits déjeuners et le repas de Samedi soir. La carte de niveau FFESSM est exclue

Le paiement sera à faire par deux chèques à l'ordre de FFESSM Commission Photo Vidéo Occitanie à adresser par courrier à l'organisateur 53 Rue Devic 31400 TOULOUSE. Un chèque de 100€ d'arrhes sera encaissé à réception, et un chèque du solde encaissé après le stage.

Envoyer par mail à gilles.suc@free.fr scan format PDF des documents ci-après :

- licence 2023
- CACI
- carte de niveau de plongée

L'inscription ne sera considérée comme valide que lorsque :

- 1. le formulaire d'inscription en ligne sera rempli avec les documents scannés comme demandé,
- 2. les chèques et les documents listés ci-dessus reçus par l'organisation,

Note : Le comité régional dispose de matériel de prêt avec caution. Si besoin le mentionner dans la fiche d'inscription